

Affaires juridiques et contentieuses – bureau JCF1
11, rue des deux communes
93558 Montreuil
protectiondesdonneesdouane@douane.finances.gouv.fr

Si après avoir contacté les services chargés de l'exercice de leurs droits, les personnes concernées estiment que leurs droits ne sont pas respectés, elles peuvent saisir :

Le Délégué à la protection des données des ministères économique et financier
Service du Numérique
139, rue de Bercy
75572 PARIS CEDEX 12
le-delegue-a-la-protection-des-donnees-personnelles@finances.gouv.fr

Réclamation auprès de la CNIL

Si une personne concernée estime après contact avec le service des affaires juridiques de la DGDDI ou avec le DPD, que ses droits ne sont pas respectés, elle peut adresser une [réclamation à la CNIL](#), dont les coordonnées sont les suivantes : **3 Place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 PARIS CEDEX 07.**